

Créée sous l'impulsion de la Sous-Direction TICE, Service des Technologies et des Systèmes d'Information du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du Ministère de l'Éducation nationale<sup>1</sup>, l'Université Ouverte des Humanités est l'**Université Numérique Thématique** consacrée aux champs disciplinaires des **Sciences humaines**, des **Sciences sociales**, des **Lettres**, des **Langues** et des **Arts**.

Pour **favoriser une meilleure réussite des étudiants** et **contribuer au développement de l'université numérique française**, l'UOH offre sur son portail **librement accessible** ([www.uoh.fr](http://www.uoh.fr)) des **contenus pédagogiques validés** scientifiquement, pédagogiquement et techniquement : texte, audio, vidéo, multimédia, etc. Les ressources proposées sont **des compléments et/ou des supports aux cours en présentiel** qui permettent la **diversification des modes de transmission des connaissances** et offrent la possibilité à tous les établissements supérieurs de construire des stratégies d'enseignement s'ils le désirent.

La **politique éditoriale** est construite pour l'instant autour de 4 types de ressources :

- *Grandes Leçons*
- *Essentiels*
- Etudes et Documents
- Conférences, Tables rondes et Entretiens

L'UOH évolue et de nouveaux besoins apparaissent, notamment en termes d'accompagnement des usages, d'interactions et de prolongements vers des objets différents. Comme celui publié ce printemps, la publication de cet **appel à projets** se distingue des appels à projets antérieurs à 2010 en regroupant les volets « productions nouvelles » et « valorisation de l'existant ».

### **Cet appel vise :**

- des projets de **valorisation de ressources existantes**, afin d'améliorer les caractéristiques pédagogiques et techniques des nombreuses ressources riches en contenus restées peu visibles dans les établissements ;
- des projets de **productions nouvelles** ;
- **tous les aspects de l'ensemble des domaines disciplinaires des Humanités**, tout en sachant que les projets pluridisciplinaires seront favorisés ;
- **principalement le niveau Licence**, mais le niveau Master est également accepté ;
- le prolongement des ressources à travers **leur articulation à des webographies/bibliographies commentées** ;
- l'intégration d'un **accompagnement des usages pédagogiques** ;
- l'intégration d'une **dimension critique explicitée** (suivant public visé : contextualisation disciplinaire, oppositions théoriques, etc.)
- à favoriser des productions **pluri-établissements**, avec un accent donné en 2010 sur les projets plurinationaux.

### **Cet appel s'adresse :**

- à tous les établissements supérieurs, en tant que partenaires d'un ou plusieurs projet(s) porté(s) par un établissement membre de l'UOH ;
- en tant que porteur, prioritairement aux établissements partenaires de l'UOH, sachant que tous les établissements peuvent porter un projet sous réserve d'adhérer à l'UOH si le projet est retenu.

<sup>1</sup> <http://www.universites-numeriques.fr/>

## **LES ATTENTES DE L'UOH**

Bien qu'hormis les Conférences, Tables-rondes et Entretiens, l'**ensemble des ressources précédemment citées soit concerné par cet appel**, les *Grandes Leçons* et les *Essentiels* constituent les ressources phares de l'UOH. Les *Essentiels* peuvent venir épauler les *Grandes Leçons* pour former avec elles des constructions articulées.

### → ***Les Grandes Leçons***

Il s'agit de leçons permettant d'**introduire ou de réintroduire des « fondamentaux »** auprès des étudiants.

Elles doivent donner à l'étudiant les cadres de pensée, par la mise en relief de ce qui constitue, à travers les disciplines, le bien commun des établissements d'enseignement supérieur (thèmes communs et/ou transversaux). Elles sont des **productions de savoirs construits**, des réflexions abouties adossées à des travaux de recherche.

### → ***Les Essentiels***

Ils représentent des **séries de contenus courts** pouvant venir étayer les *Grandes Leçons* et permettre l'explication de concepts et notions clés s'y référant en conjuguant les stratégies pédagogiques.

Véritables « coups de flash », ils sont des **travaux d'érudition cadrés** et ont vocation à constituer de petites encyclopédies définissant les différents concepts des Humanités.

### → ***Etudes et Documents***

Il s'agit d'objets pédagogiques et scientifiques pouvant constituer des dossiers. La relation avec des *Grandes Leçons* et/ou *Essentiels* peut s'avérer pertinente.

### **Les ressources projetées devront obligatoirement comprendre :**

- des suggestions d'usages pédagogiques (une grille de formalisation sera fournie aux auteurs en temps voulu) ;
- une dimension critique (suivant public visé : contextualisation disciplinaire, oppositions théoriques, etc.)
- une webographie/bibliographie commentée pouvant constituer un objet pédagogique indépendant.

Cet appel à projets se subdivise en deux possibilités de programmes :

### **VOLET 1 : Valorisation, modernisation et diffusion de ressources pédagogiques numériques existantes**

La demande peut ne pas être financière et consister à solliciter le soutien du Conseil scientifique de l'UOH. Si la demande est financière, elle ne peut concerner que l'amélioration des caractéristiques pédagogiques et scientifiques d'une ou plusieurs ressources.

### **VOLET 2 : Production de nouvelles ressources pédagogiques numériques**

La demande d'aide financière concerne une production à venir.

### **Lors de la rédaction de projet il est demandé aux candidats**

- d'établir un descriptif de la scénarisation le plus détaillé possible ;
- de situer les projets de réalisation par rapport aux ressources existantes dans le catalogue de l'UOH.

## PROCÉDURE DE SOUMISSION

- Remplir et retourner **un dossier en relation avec le type de programme choisi** (également disponible sur le portail de l'UOH : [www.uoh.fr](http://www.uoh.fr)) en l'accompagnant des pièces demandées par courrier électronique à [kazarian@unistra.fr](mailto:kazarian@unistra.fr) et par voie postale au bureau de l'Université Ouverte des Humanités (22 rue Descartes – BP 80010 – 67084 Strasbourg cedex), **AVANT LE 30 novembre 2010**.
- Le dossier complété doit être signé par le chef de l'établissement porteur du projet.
- Il doit être accompagné d'une lettre d'engagement signée par le responsable scientifique et les auteurs.
- Le soutien financier de l'UOH est au maximum de 50% des moyens nécessaires sur la base de budgets consolidés faisant apparaître les apports en numéraire, en industrie et en nature du ou des établissements participant au projet. (Attention ! Le prélèvement de frais de gestion par le ou les établissement(s) n'est pas autorisé dans ce cadre.)
- L'établissement porteur du projet s'engage à assumer la gestion des droits d'auteurs.
- Un établissement peut être porteur ou partenaire de différents projets.
  
- Les ressources devront être indexées. Au minimum les renseignements à fournir sont : type de ressource UOH (*Grande Leçon, Essentiel*), titre, auteur, description, niveau, langue, domaine(s) disciplinaire(s), type de ressource pédagogique (texte, audio, vidéo, multimédia...).
- Le format informatique des ressources devra permettre l'échange entre auteurs de tous horizons (portabilité, interopérabilité...).
- Les nombres d'étudiants concernés par la ressource et d'enseignants éventuellement prescripteurs de cette dernière devront être les plus élevés possibles.

## ET ENSUITE...

- La sélection des projets est réalisée par le Conseil Scientifique de l'UOH (2 rapporteurs par projet – membres du CS : <http://www.uoh.fr/sections/documents-divers/presentation/instances-pilotage>). Aux expertises scientifiques et pédagogiques des deux rapporteurs est associé l'avis technique d'un ingénieur. Pour discussion entre les différents acteurs, une réunion de délibération est organisée environ un mois après la date d'échéance de chaque appel à projets.
- Les critères d'évaluation scientifiques et pédagogiques sont les suivants :

### QUALITÉ SCIENTIFIQUE

*Correspondance avec l'objectif de redonner aux étudiants de grands cadres de pensée*

*Richesse du contenu*

*Originalité par rapport à l'existant*

*Dimension critique (suivant public visé : contextualisation disciplinaire, oppositions théoriques, etc.)*

*Cohérence des publications des auteurs avec le thème de la ressource*

*Reconnaissance scientifique des auteurs*

### QUALITÉ PÉDAGOGIQUE

*Pertinence des procédés pédagogiques mis en œuvre*

*Richesse et originalité de la démarche*

*Qualité de la scénarisation*

*Interactivité de la ressource*

### ÉVALUATION DE LA DEMANDE À LAQUELLE RÉPOND LE PROJET

*Usages clairement identifiés*

*Nombre d'établissements impliqués*

*Adaptation du niveau aux publics visés*

*Intérêt international*

### ÉVALUATION DE LA DEMANDE FINANCIÈRE

- Suite aux retours des éventuelles navettes et à l'acceptation des projets concernés, l'UOH établit une convention de partenariat définissant la collaboration (critères financiers, juridiques...) avec l'établissement concerné.
- Tout projet retenu fait l'objet d'une notification à l'établissement qui en est le porteur, soit dès la réunion de délibération, soit après navette. Le soutien financier est accordé à l'établissement.
- Les crédits sont versés en deux temps :
  - une moitié à la signature de la convention,
  - l'autre moitié à la livraison, à la remise d'un bilan budgétaire et à l'acceptation de la ressource par le Conseil scientifique de l'UOH.